



3^{ème} CONGRÈS MONDIAL SUR LA RÉSILIENCE

22, 23, 24 août, 2016

Trois-Rivières (Québec) Canada

Evaluer un master pour piloter son soutien à la résilience territoriale

Le cas du master DEMETER



C. Dupont , F. Georges
M. Jacquet, M. Poumay

Plan

- Genèse du master DEMETER
- L'agent de développement territorial durable
- Un master innovant
- Un master au service de la résilience territoriale ?
- Des compétences outillées ?
- Des compétences développées ?
- Discussion



**Agronomes
sans emploi**

**Besoin d'agents
de
développement**

MASTER

Valoriser les ressources



Varier les types d'élevage



Varier les types de culture



Un référentiel de compétences

Accompagner...



Concevoir...



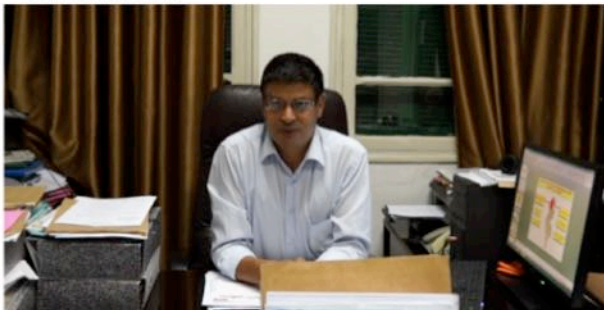
Former...



Mettre en œuvre ...



Evaluer...



Se former...



Un référentiel de compétences

2. Concevoir un projet de développement territorial durable au niveau local

- en cohérence avec les politiques régionales, nationales et internationales,
- en entrant dans une logique de gouvernance locale basée sur la concertation des acteurs du terrain et des bénéficiaires,
- en nouant des partenariats qui garantissent à long terme la pérennité du projet et son autonomie technique et financière.

Une approche intégrée



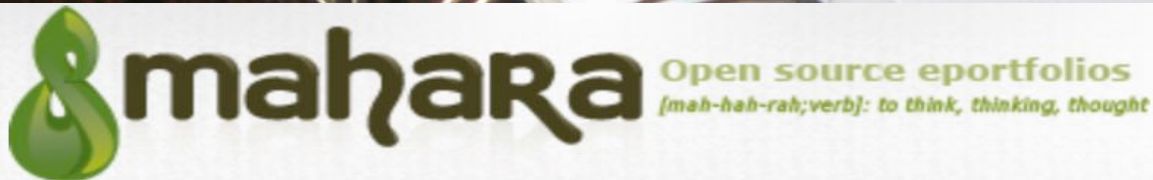
- professionnels /enseignants / chercheurs
- décloisonnement des cours
- alternance
- authenticité (cas, PPP, TFE)



Un dispositif en ligne



Une évaluation via...



Questions

- Le master DEMETER permet-il aux futurs ADTD de développer les compétences utiles à la résilience territoriale ?
 - Les compétences DEMETER sont-elles en accord avec la définition de la résilience territoriale ?
 - Les activités prévues dans le programme permettent-elles réellement de soutenir la résilience ?
 - Peut-on observer, dans le dispositif et dans des productions d'étudiants, des éléments qui nous confortent en ce sens ?

(but : recherche d'efficacité du programme)

Méthodologie

- Analyse statique
 - Référentiel
 - Plan de cours (15 syllabus)
- Analyse dynamique
 - Satisfaction
 - Notes
 - Productions (17 TFE)
- Limites
 - le travail d'identification des compétences repose sur des descriptifs (déclarations) ;
 - l'analyse des TFE a été réalisée par des personnes non spécialisées dans le domaine du développement territorial ;
 - le travail d'identification des compétences gagnerait à être étendu à toutes activités d'apprentissage et à toutes les productions des étudiants.

Résilience territoriale

Villar et David, 2014

« Un territoire résilient est entendu comme un territoire en mouvement capable

- d'**anticiper** des perturbations, brutales ou lentes, grâce à la veille et à la prospective
- d'en minimiser les effets
- de se relever et rebondir grâce à l'**apprentissage**, l'**adaptation** et l'**innovation**
- d'évoluer vers un **nouvel état en équilibre** dynamique préservant ses fonctionnalités. Cet état est **décidé et construit démocratiquement** »

Anticiper des perturbations, brutales ou lentes, grâce à la veille et à la prospective

De façon permanente

- **(C6) Développer sa professionnalité**
 - en s'inscrivant dans une démarche de formation continue

Durant l'intervention

- **(C3) Mettre en œuvre un projet de développement territorial durable**
 - en tenant compte des aspects viabilité, vivabilité et équité pouvant influencer la mise en œuvre du projet
- **(C4) Evaluer la qualité d'un projet de développement territorial durable**
 - en analysant les retombées directes et indirectes, à court et à moyen terme
 - en s'assurant que ces retombées bénéficient à des profils variés de bénéficiaires en termes de genre, d'âge et de qualification.

Rebondir grâce à l'

Apprentissage

- **(C5) Dispenser des formations à destination des bénéficiaires**
 - **en aidant les bénéficiaires à être acteurs responsables de leur formation et progressivement autonomes**

Innovation

- **en prenant compte l'évolution des connaissances et des pratiques en matière de développement territorial durable.**

Adaptation

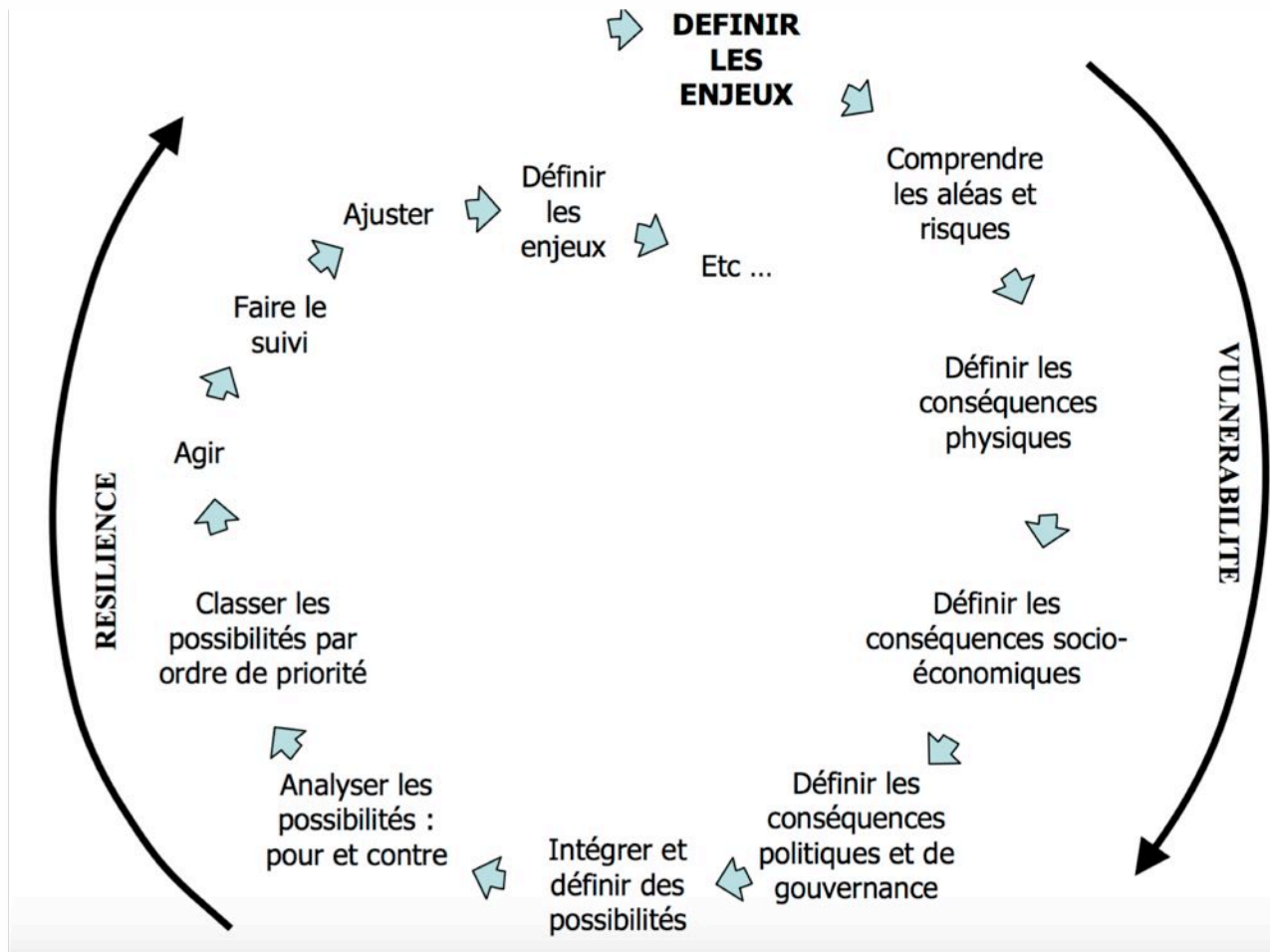
- **(C3) Mettre en œuvre un projet de développement territorial durable**
 - **en prenant des décisions d'ajustement selon l'évolution de la situation**

Evoluer vers un nouvel état en équilibre décidé et construit démocratiquement

- **(C1) Accompagner** les bénéficiaires d'un projet de développement
 - **en respectant le libre arbitre des bénéficiaires.**
- **(C2) Concevoir un projet** de développement territorial durable au niveau local
 - **en entrant dans une logique de gouvernance** locale **basée sur la concertation des acteurs du terrain et des bénéficiaires**
 - **en nouant des partenariats qui garantissent à long terme la pérennité du projet** et son autonomie technique et financière.

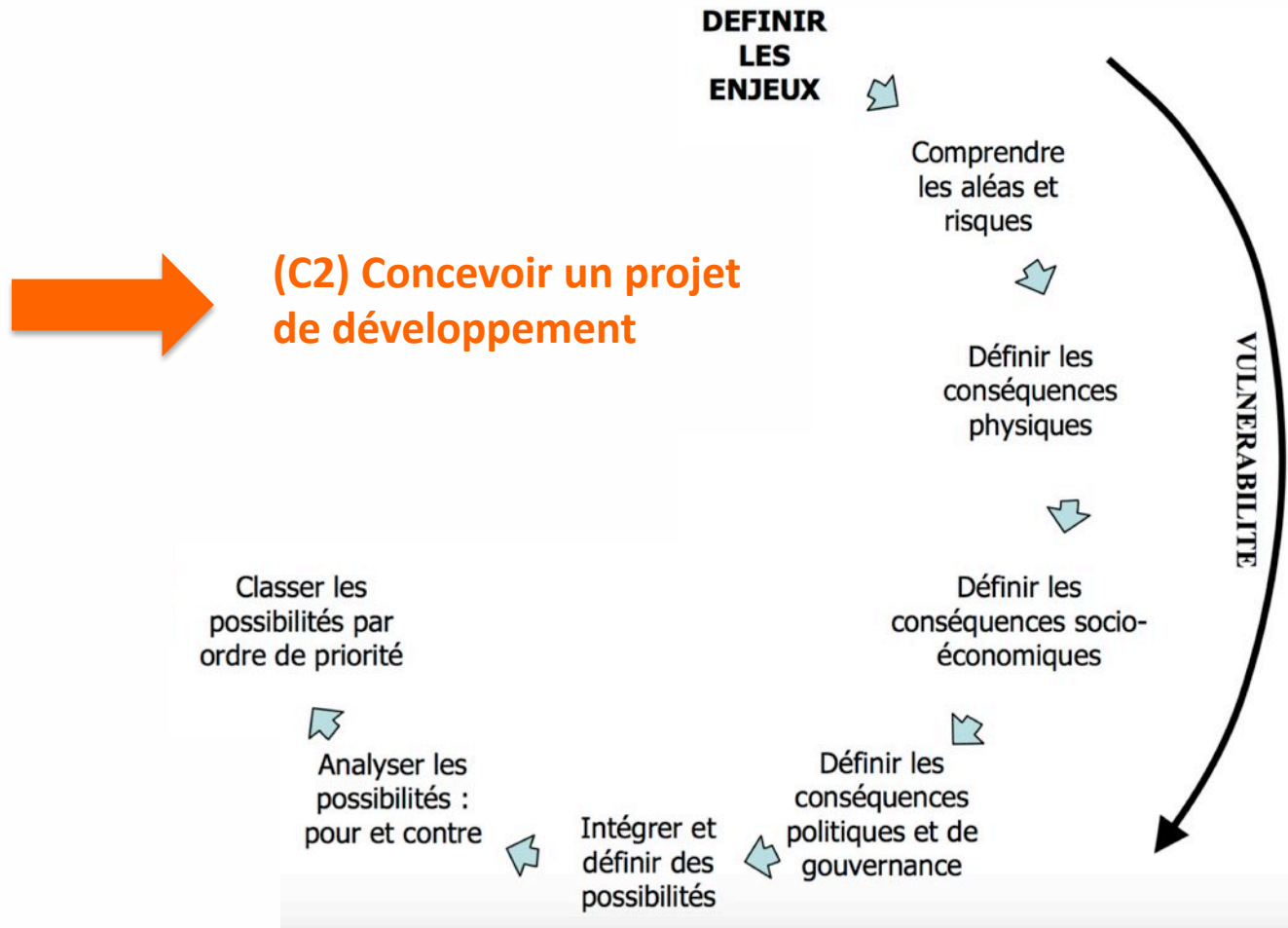
Planifier la résilience communautaire

Vasseur, 2012



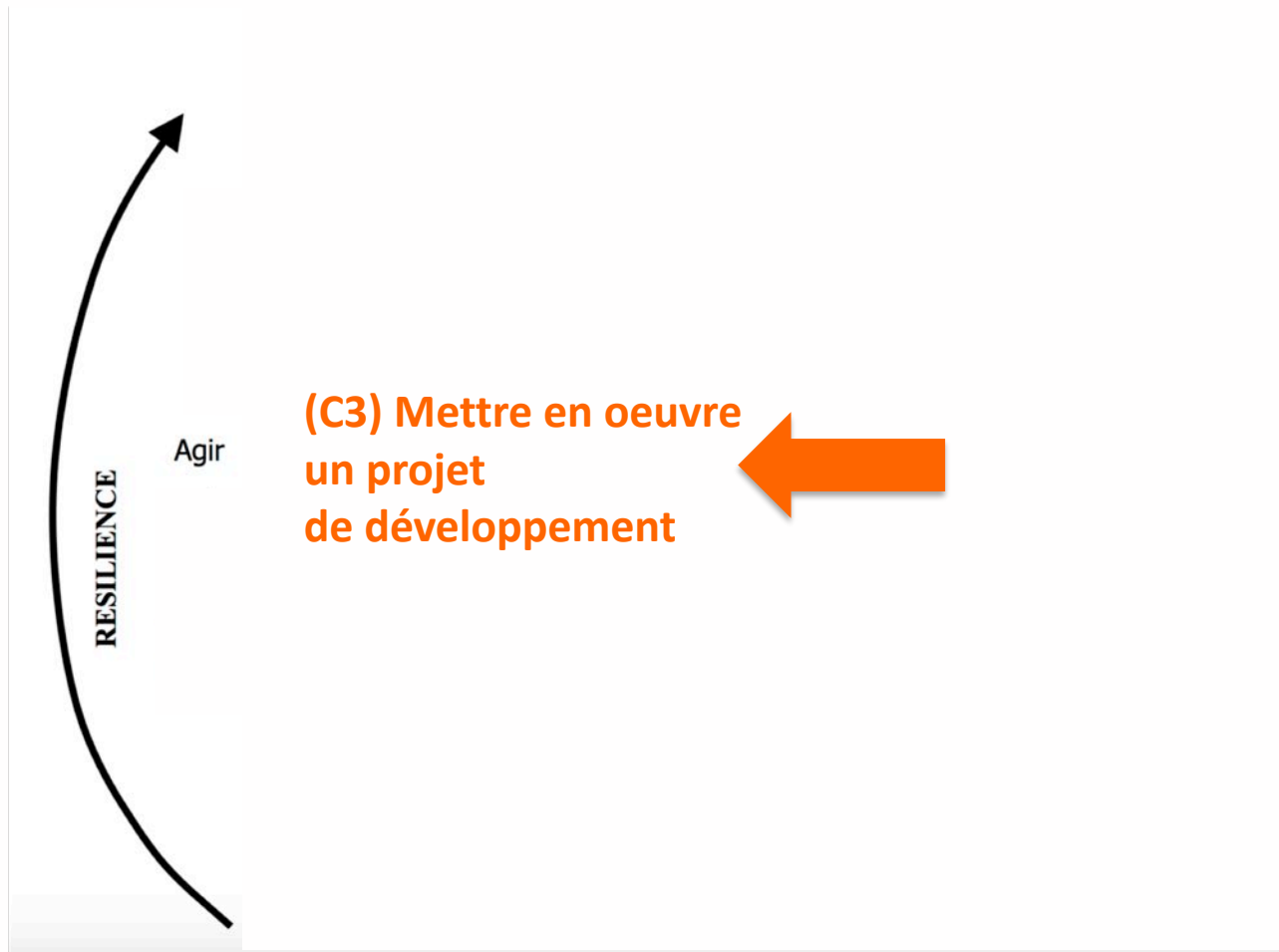
Planifier la résilience communautaire

Vasseur, 2012



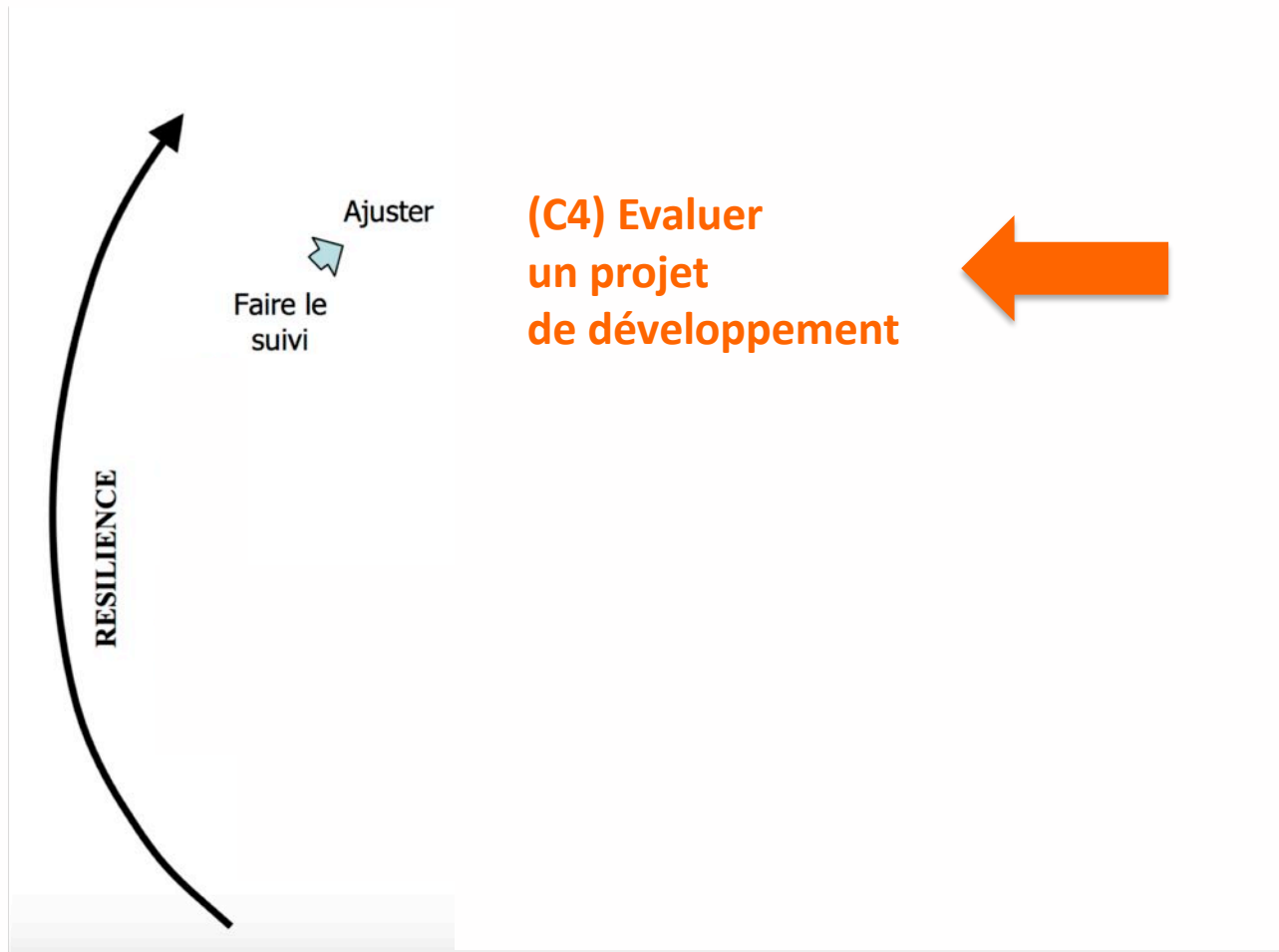
Planifier la résilience communautaire

Vasseur, 2012



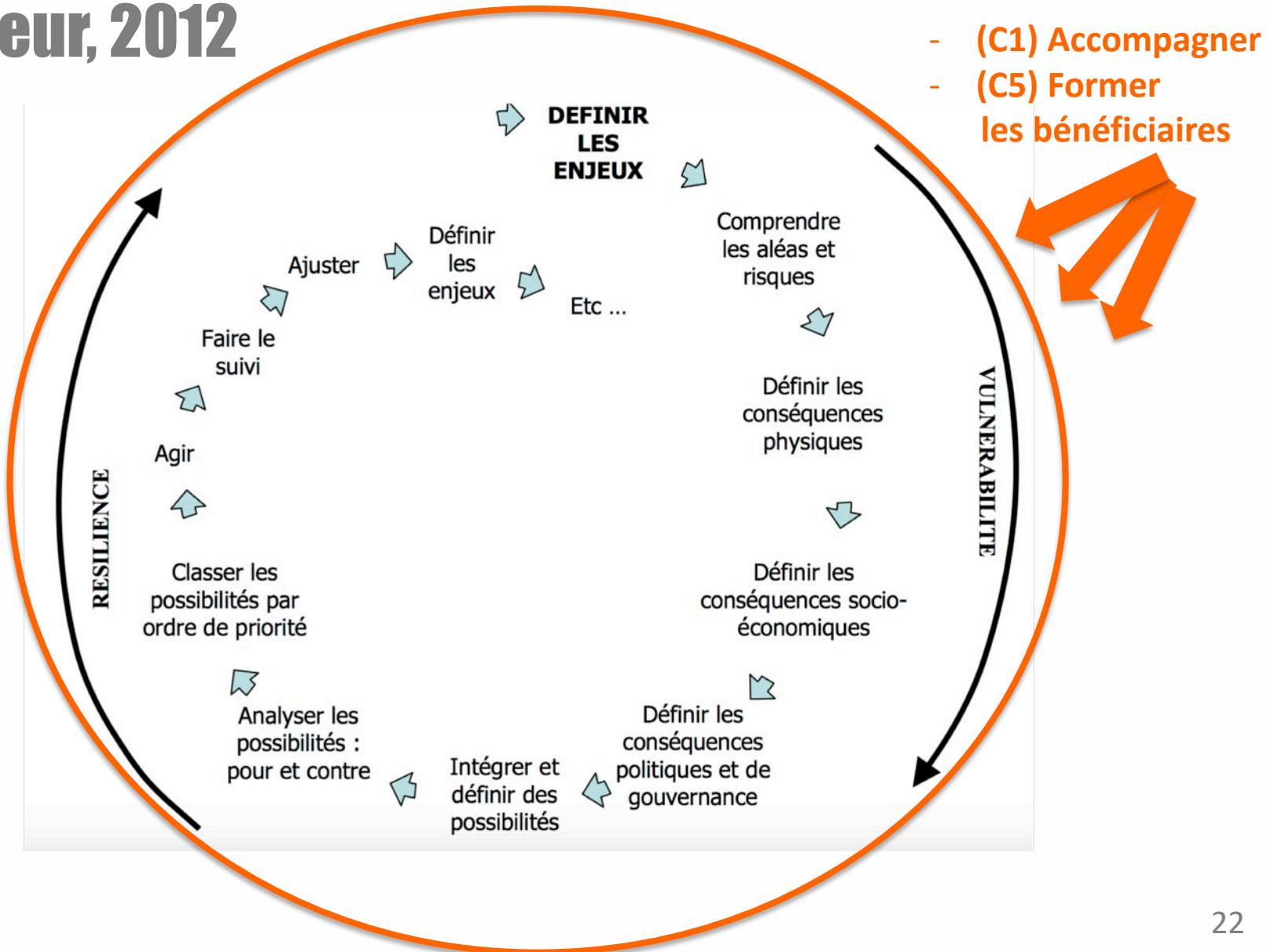
Planifier la résilience communautaire

Vasseur, 2012



Planifier la résilience communautaire

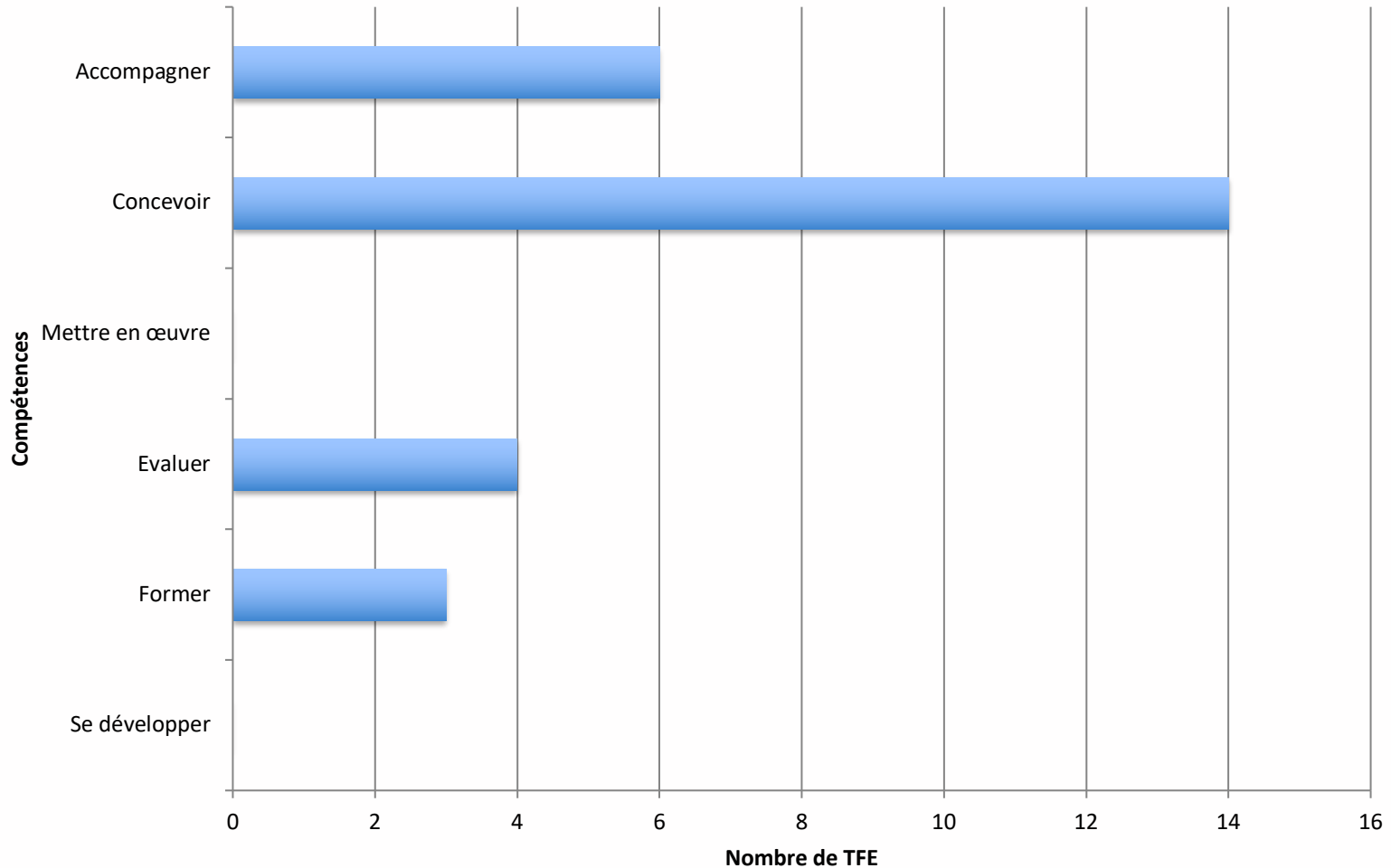
Vasseur, 2012



n°	Compétences	ECUE													N							
		11-12	21	23	31	32-42	33	41	51	52	61_62	63	71	72_82_91		73	81	84	101	102	104	
1	Accompagner les bénéficiaires d'un projet de développement en facilitant la mise en place de solutions adaptées à leur problématique tout en s'inscrivant dans une perspective de développement territorial durable, en créant et en maintenant une relation de confiance, en communiquant de manière appropriée, en respectant le libre arbitre des bénéficiaires.				1	1	1	1	1	1	1					1					1	9
2	Concevoir un projet de développement territorial durable au niveau local en cohérence avec les politiques régionales, nationales et mondiales, en entrant dans une logique de gouvernance locale basée sur la concertation des acteurs du terrain et des bénéficiaires, en nouant des partenariats qui garantissent à long terme la pérennité du projet et son autonomie technique et financière.	1	1		1			1	1		1		1	1						1		9
3	Mettre en œuvre un projet de développement territorial durable en prenant des décisions d'ajustement selon l'évolution de la situation, en tenant compte des aspects viabilité, vivabilité et équité pouvant influencer la mise en œuvre du projet, en suivant correctement les conditions légales, réglementaires et déontologiques conformes au métier d'agent de développement.		1					1	1	1	1	1								1	1	8
4	Evaluer la qualité d'un projet de développement territorial durable en conciliant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, en analysant les retombées directes et indirectes, à court et à moyen terme, en interrogeant les processus mis en œuvre pour atteindre ces résultats, en s'assurant que ces retombées bénéficient à des profils variés de bénéficiaires en termes de genre, d'âge et de qualification.	1	1						1	1	1											5
5	Concevoir et dispenser des formations à destination des bénéficiaires en tenant compte des acquis et des besoins des bénéficiaires locaux, en aidant les bénéficiaires à être acteurs responsables de leur formation et progressivement autonomes et en prenant compte l'évolution des connaissances et des pratiques en matière de développement territorial durable.															1		1				2
6	Développer sa professionnalité en s'inscrivant dans une démarche de formation continue, en contribuant scientifiquement et qualitativement à l'évolution de la pratique en matière de développement territorial durable et en s'ouvrant aux pratiques innovantes.	1			1					1						1	1	1				6

Compétences entraînées dans le cadre des TFE

(M2, 2015, n=17)



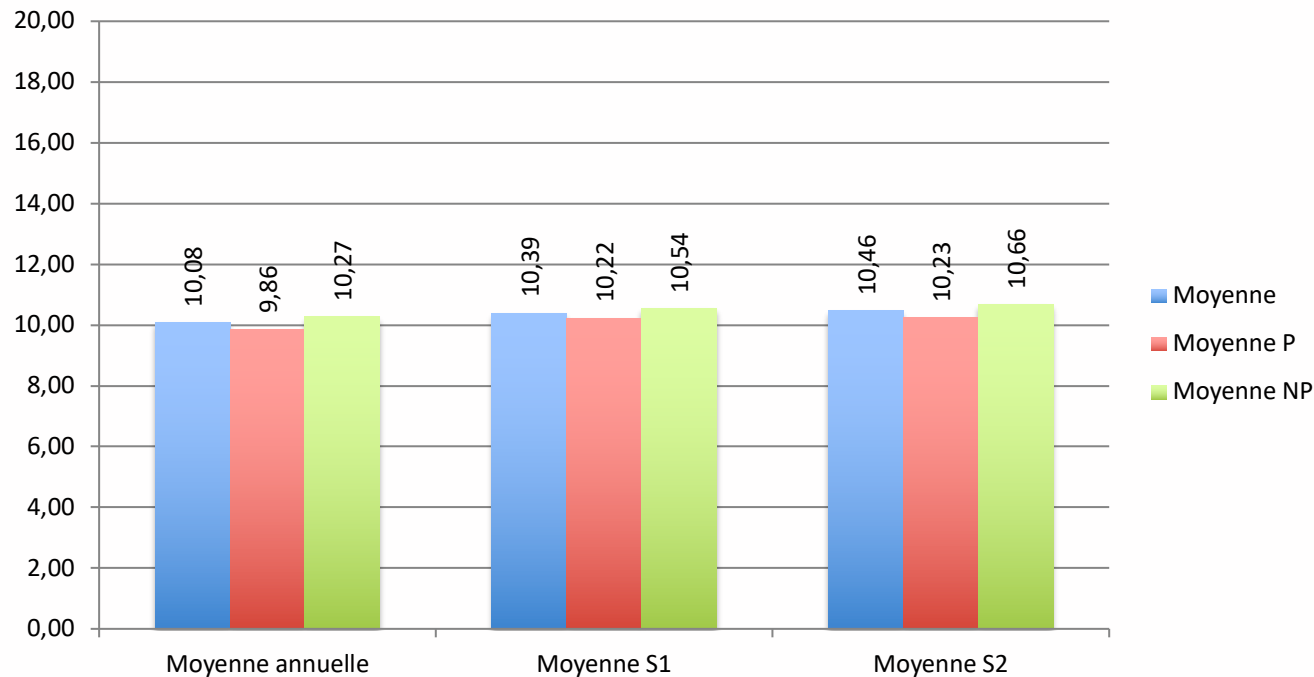
Satisfaction des étudiants

(M1 2016, n = 13 à 20 selon les cours)

Qualité	UE3 32-42	UE 1 11-12	UE 2 21	UE2 23	UE 4 41	UE 3 31	UE5 52	UE5 51	UE 3 33
FB post activités constructifs	17,6%	21,1%	27,8%	35,0%	46,2%	50,0%	83,3%	80,0%	84,2%
Critères clairs	17,6%	52,6%	50,0%	65,0%	46,2%	60,0%	61,1%	60,0%	89,5%
Discussions stimulantes	41,2%	26,3%	50,0%	40,0%	53,8%	65,0%	66,7%	80,0%	84,2%
Evaluations claires	17,6%	42,1%	44,4%	65,0%	61,5%	70,0%	61,1%	70,0%	84,2%
Supervision aidante	23,5%	36,8%	50,0%	45,0%	53,8%	80,0%	77,8%	90,0%	89,5%
FB post évaluation constructif	29,4%	47,4%	44,4%	60,0%	69,2%	85,0%	77,8%	70,0%	89,5%
Alignement évaluations/objectifs	23,5%	42,1%	50,0%	50,0%	69,2%	75,0%	83,3%	75,0%	94,7%
Charge de travail adéquate	52,9%	31,6%	55,6%	45,0%	69,2%	70,0%	66,7%	85,0%	94,7%
Consignes claires	11,8%	57,9%	55,6%	65,0%	53,8%	55,0%	83,3%	90,0%	94,7%
Activités authentiques	29,4%	47,4%	61,1%	65,0%	61,5%	80,0%	94,4%	85,0%	73,7%
J'ai appris	29,4%	52,6%	72,2%	70,0%	61,5%	80,0%	77,8%	80,0%	84,2%
Contenus adaptés	23,5%	47,4%	61,1%	80,0%	53,8%	60,0%	94,4%	90,0%	89,5%
Activités motivantes	17,6%	57,9%	66,7%	70,0%	61,5%	80,0%	88,9%	85,0%	94,7%
Alignement activités/objectifs	23,5%	63,2%	72,2%	75,0%	69,2%	90,0%	77,8%	90,0%	94,7%
Description du cours claire	23,5%	63,2%	72,2%	75,0%	84,6%	65,0%	88,9%	90,0%	94,7%
Objectifs clairs	35,3%	68,4%	77,8%	80,0%	69,2%	70,0%	94,4%	90,0%	89,5%
Cours important	70,6%	94,7%	88,9%	85,0%	100,0%	85,0%	94,4%	100,0%	94,7%

Résultats des étudiants

Moyenne pondérées des résultats par semestre pour les étudiants professionnels (n=14) et non professionnels (n=16)



Discussion

- Le dispositif outille plutôt les aspects d'analyse du territoire et de la vulnérabilité (C1 et C2) que l'action (C3, C4 et C5)
- Il est à réguler, tant pour augmenter la satisfaction des étudiants que pour améliorer leur performance dans les cours... et l'efficacité du programme (cf portfolios)
- La résilience territoriale dépasse le champ de l'agronomie (son point de départ) et nécessite, de la part de l'ADTD, une vision intégrée du territoire et une intervention tout aussi systémique. Renforcer la pluridisciplinarité et l'approche-programme seraient des décisions cohérentes avec cette complexité.

Références

- Ballesteros, A.C. (2004-2005). Le territoire comme lieu d'apprentissage et de construction de résilience sociale en Mésoamérique. Education relative à l'environnement, Vol. 5, 2004-2005. En ligne : http://www.revue-ere.uqam.ca/PDF/Volume5/07_CurielBallesteros_A.pdf
- Da Cunha, C., Plante, S. et Vasseur, L. (2013). Mesurer la résilience des communautés côtières face aux changements climatiques : une vision pragmatique pour un concept multidimensionnel. ACFAS. En ligne : http://www.defisdescommunautescotieres.org/public/documents/evenements/acfas_2013/ACFAS_Ch_ariotte.pdf
- Da Cunha, C., Plante, S. Vasseur, L. (2011). Le suivi de la résilience de communautés côtières comme moyen d'évaluation des effets de la recherche action participative. Actes du Congrès du GIS Démocratie & Participation. Paris, France, 18-21 octobre.
- Resilience Alliance (2010). Assessing resilience in social-ecological systems: workbook for practitioners. Version 2.0. Online: <http://www.resalliance.org/3871.php>
- Santos Silva, J., Plante, S., Beaulieu, N. (2013). Résilience et développement territorial durable : l'adaptation des communautés aux effets des changements climatiques. ACFAS. En ligne : http://www.defisdescommunautescotieres.org/public/documents/evenements/acfas_2013/ACFAS_Julia.pdf
- Vasseur, L. 2012. Vers une planification de la résilience communautaire. Une trousse pour initier le dialogue sur la planification de la résilience communautaire face aux changements environnementaux et climatiques. Trousse de formation préparée pour la Coalition pour la viabilité du sud du golfe du Saint-Laurent et l'Alliance de recherche universités-communautés – Défis des communautés côtières. 23 pages. En ligne : http://www.defisdescommunautescotieres.org/public/documents/bibliotheque/resilience_trousse_fr_nov2012.pdf
- Villar, C. et David, M. (2014). La résilience, un outil pour les territoires? Séminaire IT-GO Roscoff, 22-23 mai 2014. En ligne : <http://www.territoires-ville.cerema.fr/la-resilience-un-outil-pour-les-territoires-a1319.html>



3^{ème} CONGRÈS MONDIAL SUR LA RÉSILIENCE

22, 23, 24 août, 2016

Trois-Rivières (Québec) Canada

**Merci pour votre attention
A vos questions...**



Chantal.Dupont@ulg.ac.be

<https://orbi.ulg.ac.be/simple-search?query=U014035>

Maud.Jacquet@ulg.ac.be

<https://orbi.ulg.ac.be/simple-search?query=U193290>

Fr.Georges@ulg.ac.be

<https://orbi.ulg.ac.be/simple-search?query=U182600>

M.Poumay@ulg.ac.be

<https://orbi.ulg.ac.be/simple-search?query=U027195>

ANNEXE

1. Accompagner les bénéficiaires d'un projet de développement
 - en facilitant la mise en place de solutions adaptées à leur problématique
 - en s'inscrivant dans une perspective de développement territorial durable
 - en créant et en maintenant une relation de confiance
 - en communiquant de manière appropriée
 - en respectant le libre arbitre des bénéficiaires.
2. Concevoir un projet de développement territorial durable au niveau local
 - en cohérence avec les politiques régionales, nationales et mondiales
 - en entrant dans une logique de gouvernance locale basée sur la concertation des acteurs du terrain et des bénéficiaires
 - en nouant des partenariats qui garantissent à long terme la pérennité du projet et son autonomie technique et financière.
3. Mettre en œuvre un projet de développement territorial durable
 - en prenant des décisions d'ajustement selon l'évolution de la situation
 - en tenant compte des aspects viabilité, vivabilité et équité pouvant influencer la mise en œuvre du projet
 - en suivant correctement les conditions légales, réglementaires et déontologiques conformes au métier d'agent de développement.
4. Evaluer la qualité d'un projet de développement territorial durable
 - en conciliant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs
 - en analysant les retombées directes et indirectes, à court et à moyen terme
 - en interrogeant les processus mis en œuvre pour atteindre ces résultats
 - en s'assurant que ces retombées bénéficient à des profils variés de bénéficiaires en termes de genre, d'âge et de qualification.
5. Concevoir et dispenser des formations à destination des bénéficiaires
 - en tenant compte des acquis et des besoins des bénéficiaires locaux
 - en aidant les bénéficiaires à être acteurs responsables de leur formation et progressivement autonomes
 - en prenant compte l'évolution des connaissances et des pratiques en matière de développement territorial durable.
6. Développer sa professionnalité
 - en s'inscrivant dans une démarche de formation continue
 - en contribuant scientifiquement et qualitativement à l'évolution de la pratique en matière de développement territorial durable
 - en s'ouvrant aux pratiques innovantes.

Deux niveaux de résilience

1. Institutions, acteurs (résilience éducationnelle)

- Création de débouchés nouveaux (programme)
- Collaboration de 3 institutions en difficulté
 - Collègues
 - Professionnels
 - partenaires européens
- Changements de pratiques pédagogiques
 - enseignement décroisé
 - pluridisciplinaire
 - ancré dans l'action

2. Communautés locales bénéficiaires (résilience territoriale)

Du DTD à la résilience territoriale

Greffe, 2002; Villar & David, 2014

- Points communs : « ***stratégie collective qui anticipe les problèmes et secrète les solutions correspondantes*** »
- Spécificité de la résilience territoriale : « ***remise en question et transformation du modèle économique, social et politique (...)*** tout en recherchant l'efficacité »
(Villar & David, 2014)

➔ *correspond mieux encore au travail des ADTD*

Leviers susceptibles de soutenir la résilience

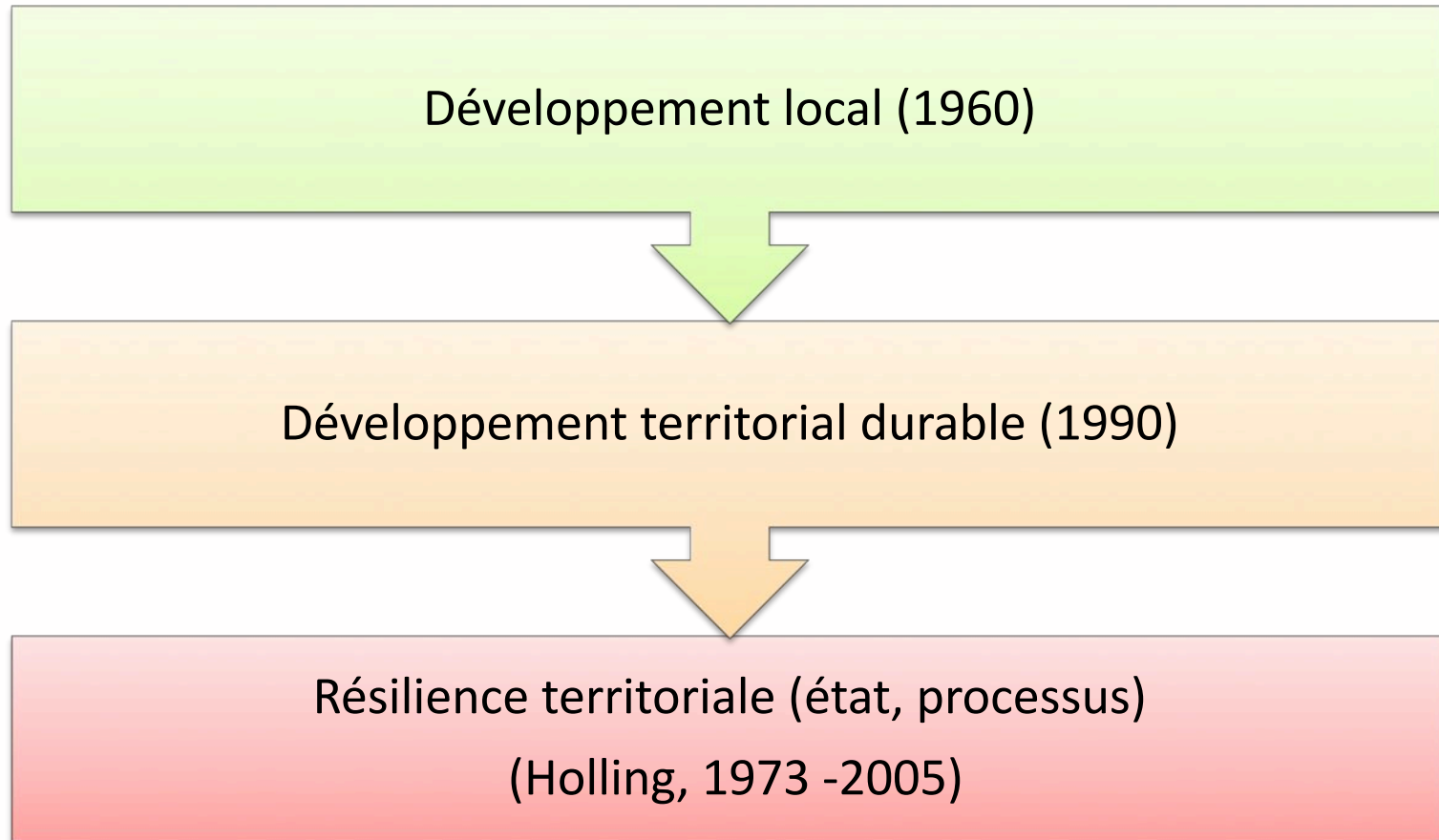
1. Institutions, acteurs (résilience éducationnelle)

- Création de débouchés nouveaux (programme)
- Collaboration de 3 institutions en difficulté
 - Collègues
 - Professionnels
 - Partenaires européens
- Changements de pratiques pédagogiques
 - enseignement décloisonné
 - pluridisciplinaire
 - ancré dans l'action

2. Communautés locales bénéficiaires (résilience territoriale)

Du DTD à la résilience territoriale

Interview de F. DASCON



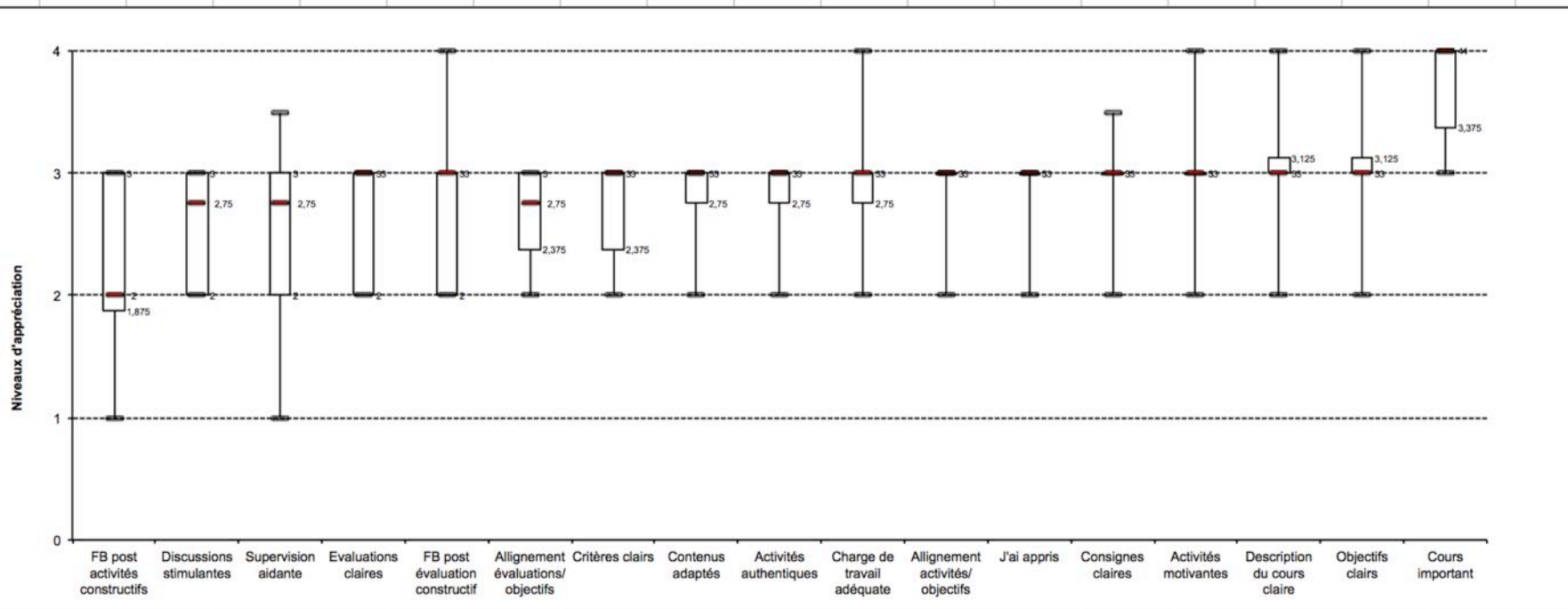
DEMETER : les compétences

- **Accompagner** les bénéficiaires d'un projet de développement
 - en facilitant la mise en place de solutions adaptées à leur problématique
 - en s'inscrivant dans une perspective de développement territorial durable
 - en créant et en maintenant une relation de confiance
 - en communiquant de manière appropriée
 - **en respectant le libre arbitre des bénéficiaires.**
- **Concevoir un projet** de développement territorial durable au niveau local
 - en cohérence avec les politiques régionales, nationales et mondiales
 - **en entrant dans une logique de gouvernance locale basée sur la concertation des acteurs du terrain et des bénéficiaires**
 - **en nouant des partenariats qui garantissent à long terme la pérennité du projet** et son autonomie technique et financière.
- **Mettre en œuvre** un projet de développement territorial durable
 - **en prenant des décisions d'ajustement selon l'évolution de la situation**
 - **en tenant compte des aspects viabilité, vivabilité et équité** pouvant influencer la mise en œuvre du projet
 - en suivant correctement les conditions légales, réglementaires et déontologiques conformes au métier d'agent de développement.

DEMETER : les compétences

- **Evaluer la qualité d'un projet** de développement territorial durable
 - en conciliant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs
 - en analysant les retombées directes et indirectes, à court et à moyen terme
 - en interrogeant les processus mis en œuvre pour atteindre ces résultats
 - en s'assurant que ces retombées bénéficient à des profils variés de bénéficiaires en termes de genre, d'âge et de qualification.
- Concevoir et **dispenser des formations** à destination des bénéficiaires
 - en tenant compte des acquis et des besoins des bénéficiaires locaux
 - en aidant les bénéficiaires à être acteurs responsables de leur formation et progressivement autonomes
 - en prenant compte l'évolution des connaissances et des pratiques en matière de développement territorial durable.
- **Développer sa professionnalité**
 - en s'inscrivant dans une démarche de formation continue
 - en contribuant scientifiquement et qualitativement à l'évolution de la pratique en matière de développement territorial durable
 - en s'ouvrant aux pratiques innovantes.

Satisfaction des étudiants par critère



Satisfaction des enseignants

N = 6

